

TRAITEMENT DES QUESTIONS SPECIFIQUES PAR PAYS

Etat membre : FRANCE

THÈMES	ÉLÉMENTS DE RÉPONSES
Les disparités entre les salaires perçus par ces travailleurs détachés et la rémunération des travailleurs exerçant une activité similaire dans le pays d'accueil	Les salaires proposés peuvent être inférieurs au minimum légal, et complété de frais pour parvenir à un niveau de salaire plus conforme.
Les disparités entre le temps de travail effectif et le temps de travail prévu dans le contrat	Idem quant au respect du contrat
Les congés payés des travailleurs détachés	Idem
Leurs conditions de vie, y compris les conditions de santé et de sécurité au travail	
Les dispositions contractuelles qui leur sont applicables et la durée de leur détachement	Un grand manque de clarté de la part d'entreprises qualifiées de « boîte à lettre », et ce, malgré les dispositions de la loi du 2 août 2005, dont le contenu visait, notamment à protéger les entreprises nationales d'une probable concurrence déloyale, tout en simplifiant les démarches administratives pour les entreprises étrangères désireuses de détacher des travailleurs. C'est ainsi que plusieurs entreprises étrangères, installées dans un Etat membre, détachant des travailleurs à partir d'un autre Etat membre, sont surveillées aux fins d'apprécier la légalité de leurs pratiques. En 2009, la France a reçu 35.000 demandes émanant d'entreprises étrangères pour le détachement de 106.000 travailleurs (849 demandes ont concerné le secteur agricole). Ce volume explique un niveau de coopération entre la France et plusieurs Etats membres, parmi lesquels les deux derniers entrés en 2007. De manière plus précise, citons également les réseaux d'échanges d'informations transfrontaliers (Belgique, Italie, Allemagne, Alsace, notamment).
Leur représentation syndicale dans le pays d'accueil	Difficultés réelles pour les travailleurs détachés à s'organiser au sein d'un syndicat. Réticences sont nombreuses, boycottage du salarié qui s'organise.
Les modalités des inspections et la fréquence de ces contrôles, ainsi que les échanges d'informations entre les administrations des Etats membres sur cette question	Structure nationale qui suit régulièrement de près les mouvements et sollicité beaucoup d'informations, souvent difficiles à obtenir lorsqu'il s'agit de sociétés « boîtes aux lettres »

Commentaires généraux :

Contexte du recensement : organisations syndicales, administration du travail gendarmerie

